

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHEMINS (RISEDE)**

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 4 août 2021.

Sont présents à cette séance :

Siège #3 - Marcel Bégin
Siège #4 - André Ferland

Sont absents à cette séance :

Siège #1 - Réjean Bédard
Siège #2 - Étienne Prévost

Formant quorum sous la présidence de Mme Marielle Lemieux, mairesse de Saint-Magloire.

M. Pierre Morneau, directeur général de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins, assiste à cette séance. Il agira également comme secrétaire de l'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la présidente déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue.

58-08-21

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
IL EST PROPOSÉ PAR M. ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 4 août 2021 tel que modifié.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL - SÉANCE DU 16 JUIN 2021
 - 3.1 - SUIVI DE LA RENCONTRE DU 16 JUIN 2021 - SIGNATAIRE POUR LES CHÈQUES
- 4 - FINANCES - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE JUILLET 2021
- 5 - AFFAIRES COURANTES
 - 5.1 - RÉSERVOIR 207 - RETOUR ASSURANCES
 - 5.2 - CONTRAT RÉPÉTEUR - FABRIQUE - ÉGLISE SAINT-CYPRIEN
 - 5.3 - COMMUNICATION RADIO - RETOUR VS CAUCA
- 6 - CORRESPONDANCE
- 7 - VARIA
 - 7.1 - AUTORISATION PAIEMENT DE FACTURE - AOÛT 2021
 - 7.2 - SORTIES DE JUILLET
 - 7.3 - ENTENTE SAINT-CAMILLE
- 8 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

59-08-21

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL - SÉANCE DU 16 JUIN 2021

ATTENDU QU' IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu une copie du procès-verbal, et que les membres présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du 16 juin 2021. tel que présenté.

QUE le conseil demande le détail des travaux effectués par les employés de la municipalité pour la régie des incendies pour les mois de juin et juillet 2021.

ADOPTÉE

3.1 - SUIVI DE LA RENCONTRE DU 16 JUIN 2021 - SIGNATAIRE POUR LES CHÈQUES

M. Morneau confirme que les procédures permettant à M. Bédard de signer les chèques en cas d'absence de la présidente sont complétées. Il y a quatre personnes signataires au compte.

Administration: M. Pierre Morneau, directeur général et secrétaire-trésorier et Mme Émilie Goudreault, secrétaire lors des assemblées

Conseil: Mme Marielle Lemieux, présidente et M. Réjean Bédard, vice-président.

60-08-21

4 - FINANCES - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE JUILLET 2021

ATTENDU QUE la liste des comptes numéro 07-2021 en date du 30 juillet 2021 dans laquelle figurent tous les comptes à accepter au montant de 27,782.60 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no.07-2021 telle que présentée. Le total des comptes pour juillet 2021 s'élève à 27,782.60\$

QUE le secrétaire-trésorier, M. Pierre Morneau soit autorisé à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste des comptes 07-2021 du mois de juillet 2021.

ADOPTÉE

5 - AFFAIRES COURANTES

5.1 - RÉSERVOIR 207 - RETOUR ASSURANCES

M. Morneau explique que sur les frais total de 27,698.99\$ encourus pour le bris du réservoir du camion, les assurances ont remboursé un montant de 13,296.97\$ une fois le déductible de 2,500\$ soustrait de la facture. La régie supporte donc la différence de 14,402.02\$

61-08-21

5.2 - CONTRAT RÉPÉTEUR - FABRIQUE - ÉGLISE SAINT-CYPRIEN

ATTENDU QU'une entente a été discuté avec les responsables de la paroisse de Sainte-Katheri-Tekakwitha pour l'installation d'un répéteur dans le clocher de l'église de Saint-Cyprien;

ATTENDU QUE les détails qui y sont stipulés conviennent aux 2 parties;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) accepte de signer l'entente concernant l'installation d'un répéteur de signal dans le clocher de l'église de Saint-Cyprien selon les clauses qui y sont détaillées.

ADOPTÉE

5.3 - COMMUNICATION RADIO - RETOUR VS CAUCA

M. Morneau mentionne que le comité de sécurité incendie de la MRC des Etchemins a relancé CAUCA sur ce qu'il adviendra des tours de communications sur le territoire de la MRC. CAUCA mentionne qu'ils maintiendront le service et qu'ils migreront vers le signal numérique au plus tard en 2024. CAUCA ne facturera pas les services de sécurité incendie dans le futur mais ce sera à ces derniers (SSI) de se charger de compléter le réseau sur leur territoire s'il y a des zones non-couvertes.

6 - CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

7 - VARIA

7.1 - AUTORISATION PAIEMENT DE FACTURE - AOÛT 2021

Le conseil décide plutôt de devancer au 9 septembre la réunion qui devait avoir lieu le 15 du même mois.

7.2 - SORTIES DE JUILLET

M. Morneau explique les sorties du mois.

7.3 - ENTENTE SAINT-CAMILLE

Discussion et éclaircissement de certains des points de l'entente.

8 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

62-08-21

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS de procéder à la levée de la séance à 20h14.

ADOPTÉE

Marielle Lemieux, présidente

Pierre Morneau, directeur général
et secrétaire-trésorier